

Questions orales

M. Forrestall: Ce n'est pas un rappel au Règlement, monsieur l'Orateur. Je demande au ministre si on tente délibérément de faire coïncider avec ce programme le début du programme estival d'embauche dans son ministère et dans d'autres?

M. Richardson: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas le porte-parole des autres, mais dans mon ministère, nous élaborons un programme d'emploi pour les étudiants qui n'a aucun rapport avec le programme d'hiver. Il ne serait pas juste pour les étudiants qu'ils soient privés de leur emploi par des personnes embauchées cet hiver.

* * *

L'AGRICULTURE

LES SUBVENTIONS À L'ÉLEVAGE BOVIN—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT—DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LES AGISSEMENTS DES GRANDS ABATTOIRS AUX VENTES LOCALES

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre de l'Agriculture une question portant sur la subvention versée à l'élevage bovin. Vu les restrictions imposées sur le bœuf traité au DES et importé et la réduction de la subvention, quand le ministre compte-t-il supprimer totalement la subvention qui a causé bien des bouleversements dans le nord de l'Ontario? Deuxièmement, mène-t-il une enquête en vue de s'assurer si les abattoirs de Toronto n'ont pas profité injustement des ventes locales?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, d'abord, je tiens à dire que le prix du bœuf a monté d'environ 4 c. la livre seulement depuis que nous avons institué le programme de subventions, et même avec la subvention, les producteurs de bœuf peuvent difficilement rentrer dans leurs frais en ce moment, quoi qu'on en pense. Le programme de subventions cause peut-être quelques problèmes dans certaines régions du Canada, mais, d'après la réaction de la plupart des gens, on veut que soit maintenue la subvention jusqu'à ce que les producteurs soient rentrés dans leurs frais. Quelle était l'autre question?

M. Peters: C'était au sujet de la surveillance des abattoirs afin de s'assurer s'ils ont profité ou non des prix dans le cas des ventes locales, prix qui ne reflètent pas la subvention versée.

M. Whelan: Je m'excuse de ne pas avoir répondu à cette question plus tôt. La vérification complète des livres aura lieu plus tard. Toutefois, une certaine partie du travail de vérification est en cours.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LES DISPARITÉS APPARENTES QUANT À L'OCTROI DU RELÈVEMENT DE \$500 AUX FONCTIONNAIRES

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, je désire poser au président du Conseil du Trésor une question dont je lui ai donné préavis. Je voudrais savoir pourquoi les membres de l'Association nationale des employés de la sécurité économique et d'autres employés du gouvernement n'ont pas obtenu la hausse de traitement de \$500 qui a été accordée récemment à tous les autres employés de la Fonction publique. Le ministre

[M. l'Orateur.]

pourrait-il dire à la Chambre s'il est au courant de cette situation et préciser ce qu'il entend faire pour la corriger?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, la Chambre se souvient sans doute que cette indemnité de \$500 sera accordée aux employés visés par des conventions à long terme qui sont toujours en vigueur. Les membres de l'association en question font précisément partie de la catégorie des employés à qui cette indemnité de \$500 n'a pas été accordée en raison de ce qu'ils sont visés par de nouvelles conventions qui se négocient présentement. Je me demande cependant si l'arbitre qui a rendu cette décision a vraiment tenu compte de toutes les conditions actuelles, ce dont nous devrions sans doute nous assurer.

M. Carter: Le ministre peut-il expliquer les différences qui existent dans les contrats signés avec les sapeurs-pompiers des différents aéroports, alors qu'une hausse de 38.5 p. 100 a été accordée à ceux de la Colombie-Britannique pour une convention d'une durée de 26 mois et qu'une hausse de seulement 22.22 p. 100 a été accordée à ceux de la Saskatchewan et des provinces atlantiques pour une convention d'égale durée?

M. Drury: Pour autant que je sache, monsieur l'Orateur, aucun règlement n'est encore intervenu. Les parties sont allées en arbitrage.

* * *

● (1530)

LE LOGEMENT

LES IRRÉGULARITÉS APPARENTES DANS LE FINANCEMENT DES LOGEMENTS COMMUNAUTAIRES ESTUDIANTINS—DEMANDE DE PUBLICATION DU RAPPORT DE LA SCHL

M. Ron Atkey (St. Paul's): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Étant donné que le ministre a reçu en septembre dernier le rapport tant attendu de la SCHL sur les prétendues irrégularités dans le financement des coopératives étudiantes de logement à Toronto et dans d'autres villes de l'Ontario, il y a près de sept mois de cela, le ministre est-il disposé à publier le rapport afin que les mesures pertinentes soient prises contre les responsables et en vue d'exonérer de tout blâme les personnes innocentes dont le nom a été terni par une campagne de diffamation?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, j'ai dit que le rapport ne serait pas publié mais remis aux avocats de la Couronne, ce qu'on a fait.

M. Atkey: Comme le rapport a été remis aux légistes de la Couronne, le ministre nous dirait-il quelles accusations vont être portées, contre qui, et si, à sa connaissance, des mesures disciplinaires seraient prises contre des organismes fédéraux ou provinciaux?

M. Basford: Monsieur l'Orateur, autant que je sache, l'association des architectes de l'Ontario entame des poursuites. Il conviendrait d'adresser le reste de la question à mes collègues, le ministre de la Justice et le solliciteur général.